



ASA AVALLON AUTO SPORT

CHALLENGE CONCURRENT 2020 et 2021



Règlement

Suite à la crise sanitaire du Covid-19 et le peu d'épreuves disputées, les challenges 2020 et 2021 sont cumulés.

QUI ?

- Pour tout pilote (rallye moderne ou VHC, montagne ou slalom) ou copilote ayant sa licence 2020 et 2021 prise à l'ASA Avallon Auto Sport et à jour de sa cotisation 2020 et 2021 (un licencié peut avoir pris sa licence uniquement en 2021).
- A condition qu'un autocollant avec le logo de l'ASA Avallon Auto Sport soit présent et visible de chaque côté de la voiture de course (portière ou aile avant/arrière) (1 pour le pilote, 1 pour le copilote) ou d'un sticker lettrage "ASA AVALLON AUTO SPORT" visible sur l'avant de la voiture, sinon les points vous seront retirés sans préavis.
Pour obtenir les autocollants, merci d'en faire la demande par mail à vincent.avallonautosport@gmail.com.
- Des contrôles seront faits tout au long de l'année. En cas de non-respect de ces consignes, les résultats seront annulés sans préavis.

DE QUELLE FAÇON ?

Il sera établi 3 challenges distincts : pilotes rallye (moderne et VHC), copilotes rallye (moderne et VHC) et pilotes montagne et slalom. L'attribution des points se fera de la façon suivante :

- Challenge pilotes (rallye moderne, montagne, slalom) : les points seront basés sur la classe et le groupe,
- Challenge pilotes (rallye VHC) : les points seront basés sur le scratch,
- Challenge copilotes (rallye moderne) : les points seront basés sur la classe et le groupe,
- Challenge copilotes (rallye VHC) : les points seront basés sur le scratch.
- Nombre de partants : S'il y a moins de 3 partants dans la classe (rallye moderne, course de côte, slalom) ou scratch (rallye VHC) il ne sera attribué que la moitié des points. S'il y a moins de 5 partants dans le groupe (rallye moderne, course de côte, slalom) 1 point sera attribué au seul 1^{er}.

QUAND ?

C'est à vous de nous envoyer vos classements en respectant la date ci-dessous :

Pour les résultats de **2020**, nous vous demandons que vos résultats soient transmis :

Avant le 1^{er} décembre 2020

Nous ne tiendrons pas compte des résultats arrivés après la date ci-dessus, ceci pour éviter un énorme travail à la dernière minute en décembre et permettre un affichage provisoire.

Pour les résultats de **2021**, nous vous demandons que vos résultats soient transmis :

Avant le 1^{er} décembre 2021

Mais vous êtes libre d'envoyer vos résultats tout au long de la saison ... ça fait gagner du temps et ça permet de faire vivre le site de l'ASA ... et aussi de savoir où vous vous situez dans le classement !

COMMENT ?

Téléchargez depuis le site de l'ASA, www.avallon-auto-sport.com, la fiche à remplir afin d'inscrire vos résultats.

Vous devrez fournir, pour chaque course, la liste des partants (pas celle des engagés) et le classement final définitif avec votre nom surligné. Une photo de l'auto, avec les panneaux de porte visible, sera également envoyée pour vérifier la présence des autocollants réglementaires. Sans fiche et photo, les résultats ne seront pas pris en compte.

OÙ ?

Les résultats (fiche, partants, classement et photo) sont à faire parvenir, en respectant la date ci-dessus, au choix par :

- courrier postal : M. Vincent VOIRIN, 4 Ter Route Nationale 6 à 89290 Augy
- mail : vincent.avallonautosport@email.com

QUOI ?

Quelque soit le challenge, le nombre de récompensés sera tributaire du nombre de classés, selon le barème suivant :

Nb de classés	Nb de récompensés
de 1 à 5	3
de 5 à 8	5
de 9 à 12	7
au-delà	10

Les prix par challenge sont uniquement à valoir sur la licence et/ou cotisation de l'année suivante. Aucun paiement en numéraire ne sera établi.

Le montant et le nombre de récompensés ont été augmentés pour ce "double" challenge 2020 et 2021.

Place	Challenge pilote rallye, copilote rallye, montagne ou slalom (montant à valoir sur le paiement de la licence 2022)	Place	Challenge pilote rallye, copilote rallye, montagne ou slalom (montant à valoir sur le paiement de la licence 2022)
1 ^{er}	250 €	2 ^{ème}	210 €
3 ^{ème}	170 €	4 ^{ème}	150 €
5 ^{ème}	130 €	6 ^{ème}	110 €
7 ^{ème}	100 €	8 ^{ème}	90 €
9 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	70 €
11 ^{ème}	60 €	12 ^{ème}	50 €
13 ^{ème}	40 €	14 ^{ème}	30 €
15 ^{ème}	20 €		

MÉTHODE D'ATTRIBUTION DES POINTS

- Ne seront pris en compte que les résultats des 12 meilleures épreuves durant les 2 années civiles 2020 et 2021 (hors finales).
- Les points seront attribués de la façon suivante :

2020 2021	Tous les licenciés partants sur une épreuve			Pays Avallonnais OU Ronde de Quarré	Pays Avallonnais ET Ronde de Quarré
Ordre	Classement de l'épreuve basé sur			Bonus en cas de participation à l'une des 4 épreuves 2020 et 2021 de l'ASA	Bonus en cas de participation à une autre épreuve supplémentaire 2020 et 2021 de l'ASA
	Groupe * <i>(pilote et copilote rallye moderne, montagne, slalom)</i>	Classe** <i>(pilote et copilote rallye moderne, montagne, slalom)</i>	Scratch ** <i>(pilote et copilote VHC)</i>		
1 ^{er}	3	12	15	+ 30	+ 5 par épreuve
2 ^{ème}	2	11	13		
3 ^{ème}	1	10	11		
4 ^{ème}	-	9	9		
5 ^{ème}	-	8	8		
6 ^{ème}	-	7	7		
7 ^{ème}	-	6	6		
8 ^{ème}	-	5	5		
9 ^{ème}	-	4	4		
10 ^{ème}	-	3	3		
> 10 ^{ème} ou abandon	-	1	1		

(*) Si moins de 5 partants dans le groupe : attribution d'1 point au 1^{er}.

(**) Si moins de 3 partants dans la classe ou scratch : attribution de la moitié des points.

COEFFICIENTS

Type d'épreuve	Coefficient du challenge
régionale	1
nationale coeff. 3	1.5
nationale coeff. 4	2
championnat	2

BONUS

- Des bonus supplémentaires seront attribués de la façon suivante :
- 30 points (attribué une seule fois pendant les 2 années) à tout concurrent ayant participé à l'une des 4 épreuves organisée par l'ASA Avallon Auto Sport en 2020 et 2021.
- 5 points complémentaires par épreuve pour tout concurrent participant à une épreuve supplémentaire de l'ASA en 2020 et 2021.

REMISE DES PRIX

- Le résultat définitif sera connu en décembre 2021 et la remise des prix aura lieu lors de l'assemblée générale courant janvier 2022. Le classement sera affiché sur le site de l'ASA.
- En cas d'ex-æquo dans le classement final, le départage se fera en tenant compte du nombre de places de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, etc., acquises à la classe.
- Les prix ne sont pas cumulables. En cas de participation à plusieurs challenges, seul le prix le plus important sera remis.
- Les prix ne seront remis qu'aux personnes présentes lors de la cérémonie de remise des prix ou seront définitivement perdus et resteront la propriété de l'ASA, sauf cas de force majeure.
- Les licences étant désormais prises en ligne, un chèque de remboursement vous parviendra rapidement une fois que la licence 2022 sera validée par l'ASA et la F.F.S.A.